

Réflexions sur le futur d'un nouvel ancien

Les cantons s'acharnent à ne pas vouloir contrer les effets pervers du fédéralisme. La Romandie entre, de plein fouet, dans les dysfonctionnements des relations inter-cantoniales programmées. Chacun à son histoire, son leader politique, sa vision des faits et surtout son porte-monnaie. Ces réalités ne permettent pas d'accorder du temps à la recherche de solutions solidaires. Il semble que les cantons romands cherchent, malgré tout, à trouver la formule la moins mauvaise possible pour établir une ligne stratégique commune sur les points prioritaires en préservant ainsi, pour les domaines de détails, le fédéralisme sacré. L'exercice est louable.

Un résultat acceptable mérite d'être la récompense des discussions après qui découlent de cette volonté de rechercher l'unité de doctrine souhaitable minimale.

C'est au « forceps » que nous (les institutions avec INSOS comme fer de lance) avons obtenu la LIPPI (Loi fédérale sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides). Cette loi nous protège et poursuit son action en tant que système intérimaire. A la lecture de la mouture fribourgeoise du plan stratégique, on peut aujourd'hui déclarer, que notre canton a su répondre à nos craintes fondées et nous a réellement considérés comme de vrais partenaires.

En l'état fort avancé du processus, je peux partir avec la certitude que demain est viable.

Les différentes options que proposaient les révisions 4 puis 5 de l'AI et celle que proposera demain la 6^{ème} (qui veut remplacer des rentes en cours par une intégration totale dans l'économie libre, pour réduire drastiquement le nombre des bénéficiaires), n'atteindront, avec certitude, pas leurs objectifs. A chaque fois, la charge réelle de l'OFAS/AI est annoncée comme réduite et à chaque fois, on nous annonce et annoncera une augmentation du nombre de demandeurs de rentes compensatoires et un alourdissement du nombre de cas sociaux liés à cette attitude. Cela devient irritant d'être les observateurs muets de déclarations non fondées sur des statistiques fiables.

Il serait préférable de réfléchir aujourd'hui à la façon de collaborer avec de vrais moyens incitatifs financiers pour que les employeurs deviennent volontairement les partenaires actifs (qu'ils ne manqueraient pas de devenir) si on leur proposait une rémunération au moins égale aux efforts consentis.

Jacques Tinguely